



Syndicat C.G.T.



1 Place de l'Hôpital BP 426
67091 STRASBOURG Cedex

03-88-11-60-98

03-88-11-64-35

syndCGT@CHRU-Strasbourg.fr

POLE LOGISTIQUE

Le 24 septembre 2007

UCPC

35 emplois supprimés dans la future Unité Centrale de Production Culinaire + tous les autres secteurs (Magasins, Transports, etc...)

ENFIN !!! La Direction a enfin levé une partie du voile concernant la question des emplois et du coût social du futur Pôle Logistique.

Depuis des mois, la CGT demande à la Direction de communiquer les effectifs et le plan de reclassement des agents concernés par les suppressions de postes. Les représentants du personnel CGT l'avaient mis à l'ordre du jour de la séance de juin 2007 du CHSCT. La Direction avait promis des réponses pour la séance de septembre, ce qu'elle a fait le 21 septembre.

Les réponses restent cependant incomplètes, puisque les chiffres communiqués ne concernent que le secteur alimentaire, soit la suppression de 35 postes.

Les agents auront tous un entretien personnel avec la DRH pour discuter de leur avenir, un questionnaire individuel leur sera transmis en octobre.

La Direction ne garantit pas tous les emplois des contractuels, mais elle examinera toutes les possibilités de réaffectations et de titularisations.

La CGT continue de demander le reclassement de tous les agents dont les postes seront supprimés, en leur accordant toutes les possibilités de formation professionnelle.

Comme nous l'avons toujours exprimé, la CGT demande que les emplois supprimés dans ce secteur soient redéployés « au lit du malade » pour améliorer la qualité des prestations repas.

Le temps est désormais compté pour gérer cette restructuration, en particulier la question cruciale des suppressions d'emplois, des reclassements et des formations dont certaines sont longues. L'ouverture du Pôle Logistique est prévue pour 2009...

Quant aux autres secteurs d'activité de ce Pôle, la pharmacie, les magasins, les transports, les ambulances, le SMUR, il est désormais urgent de mettre carte sur table !

Pour toute information complémentaire, pour vous accompagner dans vos démarches, vos demandes de formation, contactez nos représentants au CHSCT et au Comité Technique d'Etablissement.

**NE LAISSONS PAS LA DIRECTION DECIDER SEULE POUR VOTRE AVENIR,
AGISSONS AVEC LA CGT !!!**